

Liste des délibérations de la séance du conseil municipal du

Mardi 2 mai 2023 à 19 heures

Ayant donné mandat de procuration : Mr De Sousa à Mr Limoges, Mr Boy à Mme Jouannin, Mr Malbet à Mme Lescurat, Mme Deleris à Mr Hamelin, Mme Fauchard à Mme Bergeron, Mme Coulangeon à Mme Berruer, Mr Luquet à Mr Pinheiro,

A l'ordre du jour :

Numéro	libellé	Vote
0	Rapport commission	Prend acte
	<i>Pour information</i>	
1	Information au titre de l'article L 2122-22 : signature de conventions avec RMB et RJFM	Prend acte
2	Information au titre de l'article L 2122-22 : signature d'une convention avec l'ASD	Prend acte
3	Information au titre de l'article L 2122-22 : signature d'une convention avec l'Association Sportive du Département de l'Allier pour l'emprunt de matériel pour les ACM	Prend acte
	<i>Pour vote</i>	
4	Demande de subvention auprès du département au titre des travaux de voirie	
5	Service culture : approbation tarifs manifestations culturelles	
6	Centre de gestion de l'Allier : convention remboursement décharges activités syndicales 2023	
7	Modification du règlement intérieur de la collectivité	
8	Montluçon communauté : désignation de deux représentants pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	
9	Rectification d'alignement : rétrocession à la commune, par les consorts Bougerol, de la parcelle cadastrée YD n° 128	
10	Modification des horaires scolaires	
11	Renouvellement dérogation travaux réglementés pour les stagiaires et les emplois vacances	
12	Personnel communal : actualisation du tableau des effectifs	
13	Personnel communal : création de poste	

Fait à Domérat, le 3 mai 2023.

Le maire,



Pascal LESCURAT.